

Agent cynophile spécialisé en détection

RNCP14425 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	344t
Code(s) ROME	K2503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	14/04/2017

Certificateur(s)

Centre canin de Cast

<http://formation-securite-cynophile.com>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'agent cynophile spécialisé en détection exerce son activité dans le champ de la loi du 12 juillet 1983, mais peut être amené lors de réquisition par des autorités, et sous leur contrôle, à exercer des missions de prévention. Ses activités entrent alors dans le cadre de la réglementation prévue par la loi n° 2006-64 du 23 janvier 2006 modifiée, relative à la lutte contre le terrorisme, à la sécurité et au bon déroulement de manifestations.

Sous la responsabilité directe du chef d'équipe de sécurité, en binôme avec son chien, l'agent cynophile spécialisé en détection a pour objectif essentiel d'assurer la sécurité d'un site, d'un secteur, d'une manifestation : sécurité des biens, des personnes et de l'environnement. Son action comporte un volet « prévention » et un volet « intervention » dans le cadre de la malveillance mais aussi de l'incendie et du secours à personnes.

Placé sous l'autorité d'un chef d'équipe, ou de l'encadrement de la société ou agence qui l'emploie, ses principales activités relèvent des domaines suivants : prévention, détection, surveillance et intervention et ce dans des usines, entreprises, établissements recevant du public.

Il intervient en amont des agents habilités.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

Situer l'activité de détection par rapport aux exigences législatives et réglementaires (droits et devoirs) .

Appliquer, dans des situations concrètes, les règles juridiques (droit pénal, civil et procédure pénale) .

Prendre en charge une mission,

Consignes générales et particulières, main courante, matériel professionnel.

Evaluer les risques qui existent sur un site ,

Incendie, Explosion, malveillance...

Evaluer l'étendue de sa mission de détection,

Evaluer le temps nécessaire, les paramètres environnementaux.

Réagir face à un dysfonctionnement, une alerte, en fonction de consignes à appliquer

Traiter l'alerte, signaler le dysfonctionnement.

Faire réaliser une détection, dans le cadre de la malveillance : produits illicites, dangereux.

Intervenir en binôme en cas de découverte de produits litigieux

Prendre des initiatives relatives à la sécurité des personnes

En fonction de situations vécues, l'agent devra utiliser correctement et efficacement la bonne communication, les bons moyens.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprise de surveillance et de gardiennage/police

L'agent cynophile spécialisé en détection travaille en binôme homme-chien, seul ou en équipe, sous le contrôle d'une hiérarchie soit en externe pour le compte d'une entreprise de sécurité et de gardiennage soit à l'interne pour une entité assujettie à la réglementation concernant l'aptitude du décret 2005.

Il peut également intervenir à toute réquisition d'autorité des représentants de l'Etat.

Il permet en outre de répondre à la sécurisation de sites sportifs, récréatifs, ou dans les domaines de la sûreté. Il travaille en fonction de consignes précises.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Agent cynophile spécialisé en détection

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Règlementation et loi 12 juillet 1983

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 700 €
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 576
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	23 %
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé de membre issu de la liste qui suit :

- Responsable du centre de formation détenteur du présent titre
- Responsable du centre de formation
- Agent cynophile relevant de la sécurité publique, civile ou privée (chef d'équipe dans ce dernier cas)
- Toute personne qualifiée

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

IDEM

COMPOSITION DU JURY — VAE

IDEM

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 14/04/2017

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/14425/>